



AG2R LA MONDIALE



Engagement sociétal

**TROPHÉES
RÉGIONAUX
DE L'INNOVATION
SOCIALE - 2018**

Région Bretagne - Pays de la Loire
Règlement intérieur

ARTICLE 1 - OBJET

Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Bretagne - Pays de La Loire sont organisés dans le cadre de l'action sociale AG2R Réunica Arrco, institution de retraite complémentaire d'AG2R LA MONDIALE.

Ils ont pour but de récompenser les actions concrètes et innovantes des associations à but non lucratif loi 1901 et faisant appel à des bénévoles, œuvrant dans le domaine de l'action sociale et sociétale en faveur du mieux-être des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale.

Les domaines concernés sont les suivants :

- relations intergénérationnelles ;
- maintien du lien social,
- lutte contre l'isolement,
- maintien à domicile et services de proximité,
- soutien des aidants,
- nouvelles technologies,
- animations en établissements
- insertion - emploi.

Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale ont trois objectifs :

- encourager des initiatives pour le mieux-être des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale,
- promouvoir les initiatives des associations de la région,
- récompenser les meilleures actions.

Les actions présentées doivent être déjà réalisées.

ARTICLE 2 - PARTENAIRES D'AG2R LA MONDIALE

Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Bretagne - Pays de La Loire sont organisés en partenariat avec l'URIOPSS Bretagne, l'URIOPSS Pays de la Loire (Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux, AG2R Réunica Agirc et AG2R Réunica Prévoyance, institution de prévoyance d'AG2R LA MONDIALE.

ARTICLE 3 - CANDIDATS

Peuvent concourir dans le cadre des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Bretagne Pays de la Loire 2018, toutes les associations à but non lucratif loi 1901 faisant appel à des bénévoles, domiciliées dans les départements suivants :

- Côtes d'Armor (22)

- Finistère (29)
- Ille et Vilaine (35)
- Loire Atlantique (44)
- Maine et Loire (49)
- Mayenne (53)
- Morbihan (56).

Les associations lauréates des années précédentes ou lauréates des Prix de la Fondation AG2R LA MONDIALE ne peuvent pas participer au concours lors des deux années suivant leur nomination.

ARTICLE 4 - APPEL À CANDIDATURES

AG2R LA MONDIALE Bretagne - Pays de La Loire procédera à l'appel à candidatures par voie d'annonces dans la presse, des campagnes d'affichage, des courriers spécifiques et autres moyens permettant de contacter les associations et organismes intéressés.

Un dossier de candidature sera adressé à chaque structure qui en fera la demande auprès de :

AG2R LA MONDIALE Bretagne - Pays de La Loire
Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale
24 boulevard de Beaumont - TSA 81515
35015 Rennes Cedex

Les associations intéressées seront informées :

- de l'objet des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale Bretagne - Pays de La Loire,
- des conditions de participation applicables,
- de la composition du jury,
- des critères d'examen des dossiers,
- du montant total de la dotation 2018.

ARTICLE 5 - DATE LIMITE DE DÉPÔT DE DOSSIERS

Les dossiers de candidature, complétés, signés et accompagnés des justificatifs nécessaires, doivent être déposés **au plus tard le 15 juillet 2018** auprès de :

AG2R LA MONDIALE Bretagne - Pays de La Loire
Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale
24 boulevard de Beaumont - TSA 81515
35015 Rennes Cedex
actionsociale.rennes@ag2rlamondiale.fr

Un dossier incomplet ne pourra pas être étudié par le jury.

Par le dépôt de son dossier de candidature, chaque association concernée accepte le règlement intérieur des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Bretagne - Pays de La Loire 2018.

ARTICLE 6 – JURY

Le jury des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Bretagne - Pays de La Loire 2018 sera composé de membres suivants :

- membres du Comité Social Territorial Régional Bretagne - Pays de La Loire,
- représentants de l'URIOPSS Bretagne
- représentants de l'URIOPSS Pays de la Loire.

Le jury sera présidé par le Président du Comité Social Territorial Régional Bretagne - Pays de La Loire dont la voix est prépondérante.

Le jury se réunira en septembre 2018 pour retenir les éventuels lauréats, conformément au présent règlement.

ARTICLE 7 – EXAMEN DES DOSSIERS

Chaque dossier de candidature est examiné et noté selon plusieurs critères :

- le caractère innovant (note sur 10),
- le caractère intergénérationnel (note sur 10),
- le bénévolat (note sur 10),
- le thème de l'action menée (note sur 10),
- une note personnelle du jury (note sur 10).

Une attention particulière sera portée aux actions sur les aspects suivants :

- innovation,
- appel à bénévoles,
- mise en avant des relations intergénérationnelles.

ARTICLE 8 – PRIX 2018

Le montant total des prix 2018 est de 30 000 €. Les prix peuvent être attribués, selon la décision du jury, à un ou plusieurs candidats remplissant toutes les conditions prévues au présent règlement, dans la limite des dossiers retenus par les membres du jury.

ARTICLE 9 – REMISE DES PRIX

Les candidats primés seront informés par courrier qu'ils sont lauréats, le prix attribué ne sera annoncé que le jour de la remise officielle. Une remise officielle des prix 2018 sera organisée par AG2R LA MONDIALE Bretagne - Pays de La Loire, l'URIOPSS Bretagne et l'URIOPSS Pays de la Loire avant la fin du premier semestre 2019.

Les associations primées autorisent AG2R LA MONDIALE Bretagne - Pays de La Loire, l'URIOPSS Bretagne et l'URIOPSS Pays de la Loire à communiquer sur leur participation aux Trophées et les prix gagnés.

ARTICLE 10 – DÉPÔT DU RÈGLEMENT

Le présent règlement complet est déposé chez :

Maître Godefroy

Huissier de Justice
10 rue de la Santé
35000 Rennes

ARTICLE 11 – DEMANDE DU RÈGLEMENT

Le règlement des opérations des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE Bretagne - Pays de La Loire 2018 est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de :

AG2R LA MONDIALE Bretagne - Pays de La Loire

Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale
24 boulevard de Beaumont - TSA 81515
35015 Rennes Cedex
Email : action.sociale.rennes@ag2rlamondiale.fr

Fait à Rennes, le 15 mars 2018

L'organisateur

Pour le Comité Social Territorial Régional Bretagne Pays de la Loire

Sébastien Galodé
Directeur régional

Les partenaires

Pour le Président de l'URIOPSS Bretagne
Gilles Rolland

Pour la Présidente de l'URIOPSS Pays de la Loire
Christiane Lebeau

POUR CONTACTER VOTRE ÉQUIPE SOCIALE AG2R LA MONDIALE

RÉGION BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE

LES DÉPARTEMENTS CONCERNÉS

- Côtes d'Armor (22)
- Finistère (29)
- Ille et Vilaine (35)
- Loire Atlantique (44)
- Maine et Loire (49)
- Mayenne (53)
- Morbihan (56)

actionsociale.rennes@ag2rlamondiale.fr

AG2R LA MONDIALE
124 boulevard de Beaumont
TSA 81515
35015 Rennes Cedex
www.ag2rlamondiale.fr

GIE AG2R Réunica - GIE agissant pour le compte d'institutions de retraite complémentaire Agirc-Arrco, d'institutions de prévoyance, de mutuelles, d'unions de mutuelles et de société d'assurances - Membre d' AG2R LA MONDIALE
- 104-110, boulevard Haussmann - 75008 PARIS - 801 947 052 RCS Paris